

1-4. Au début de chaque formule, veuillez toujours inscrire le numéro du dossier, le nom de la circonscription judiciaire, votre nom, et le nom de l'autre parent.

5. Votre nom.

6. Votre ville de résidence.

7. Votre comté de résidence.

8. La date (jour, mois, et l'année) que vous aviez signé l'Avis de requête.

9. Voir le guide pour avoir plus d'information au sujet de ce que l'on met dans un affidavit.

## Exemple d'un Affidavit

<sup>1</sup> N ° du dossier 1301-0000

Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick  
Division de la Famille  
Circonscription Judiciaire de Fredericton <sup>2</sup>

ENTRE: **Marie Savoie** <sup>3</sup> Requérante  
- et -  
**Jean Savoie** <sup>4</sup> Intimé

JE SOUSSIGNÉ, Marie Lynne Savoie<sup>5</sup> du (de la) de la ville de Petiteville<sup>6</sup> dans le comté de York<sup>7</sup> Nouveau-Brunswick, DÉCLARE SOUS SERMENT:

1. Je suis la requérante nommée dans l'Avis de requête daté du \_\_<sup>8</sup>\_\_\_\_20\_\_.
2. L'intimé Jean Savoie demeure au 789 rue Queen dans la ville de Petiteville dans la province du Nouveau-Brunswick.<sup>9</sup> Je connais cette adresse puisque c'est à cette adresse que je communique avec l'intimé au sujet des enfants.<sup>9</sup>
3. L'intimé et moi étions marié le 21 juin 1999.
4. Dès cette date, le 21 juin 1999, l'intimé et moi vivons ensemble à 456 rue Main dans la ville de Petiteville dans la province du Nouveau-Brunswick.
5. L'intimé a déménagé le 1<sup>er</sup> juin 2008, lorsque nous étions séparé.
6. L'intimé et moi avons deux enfants, Karine Anne Savoie et Denis Stéphane Savoie.
7. Notre fille Karine Anne Savoie est née le 15 mars 2001, elle a présentement huit ans.
8. Notre fils Denis Stéphane Savoie est né le 23 janvier 2003, il a présentement 6 ans.
9. Les enfants ont toujours demeuré et demeurent encore là avec moi au 456 rue Main dans la ville de Petiteville dans la province du Nouveau-Brunswick.
10. Lorsque l'intimé et moi demeurions ensemble il travaillait à temps-plein comme comptable au cabinet de Intelligent & Rapide. Il travaillait les jours, du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h30. De mes connaissances c'est encore son emploi.
11. Le salaire annuel de l'intimé lors de notre séparation était de 40 000 \$.
12. Depuis notre séparation, l'intimé m'a envoyé 500 \$ en juillet 2004 et 500 \$ en août 2008.
13. Je n'ai reçu aucun paiement de soutien depuis août 2008.
14. L'intimé et moi n'avons pas réussi à faire un arrangement pour notre séparation.
15. Il n'y a eu aucun autre procès à ce sujet.
16. Je travail à temps plein chez ArrêtRapide. Je travail de 8h00 à 16h00 du lundi au vendredi. Les enfants demeurent avec ma mère après l'école jusqu'à mon arrivé du travail.

17. J'ai toujours été le parent qui prend soin des enfants. Je les habiles et je les nourris trois fois par jour. Durant l'année scolaire, j'apporte Karine au majorettes les mardi soirs et j'apporte Denis a ses pratiques de hockey deux fois par semaine. J'apporte les enfants à l'école du dimanche à toutes les semaines.
18. Pour ces raisons, je crois qu'il est meilleur pour les enfants de demeurer avec moi.
19. Je demande à la cour de faire un ordre que la garde de Karine Anne Savoie, née le 15 mars 2001, et Denis Stéphane Savoie, né le 23 janvier, 2003, me soit accordé, la requérante Je demande également un entretien de salaire de l'intimé, Jean Savoie pour l'appui des enfants du mariage, Karine Anne Savoie et Denis Stéphane Savoie.

J'ai lu l'Avis de requête lorsque je l'ai signé et je viens de le relire. J'affirme que toutes informations sur cet Avis de requête sont bien.

FAIT SOUS SERMENT devant moi à \_\_\_\_\_, dans le comté de \_\_\_\_\_, 10  
dans la province du Nouveau-Brunswick, le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Commissaire aux serments

11 \_\_\_\_\_  
Marie Savoie

10. Laisser cette partie libre afin que le commissaire aux serments puisse le remplir lorsque vous aurez signé l'affidavit.

11. Votre signature. Votre nom (taper ou écrit lisiblement).